

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 294

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait du Suisse dans son comportement politique

Sentiment d'efficacité :	<i>Non politisés</i>	<i>Disponibles</i>	<i>Electoralistes</i>	<i>Actionnistes</i>	<i>Engagés</i>
bas	73	47	26	52	40
moyen	17	27	23	22	21
élevé	10	26	51	26	39
	100	100	100	100	100

Trois des caractéristiques de ce tableau sont à relever :

- Il existe une relation étroite entre les types d'engagement et le sentiment d'efficacité politique. Par ordre croissant du sentiment d'efficacité, les types se rangent comme suit : non politisés, actionnistes, disponibles, engagés, électoralistes.
- Electoralistes et engagés apparaissent comme réalisant les scores les plus élevés quant au sentiment d'efficacité.
- Le sentiment d'efficacité est en définitive incroyablement plus élevé chez les électoralistes ; ce qui conduit à penser que cette variable psychologique est fortement liée à l'emploi de la procédure électorale ; cette interprétation peut aussi s'appuyer sur le faible niveau du sentiment

d'efficacité dans un groupe qui n'est pourtant pas socialement passif, les actionnistes.

DE DROITE OU DE GAUCHE ?

Dernière caractéristique remarquable que nous soulignerons : les types ne se distribuent pas également entre les partis de droite (« parti bourgeois ») et ceux de gauche (parti socialiste). Les proportions sont les suivantes :

	Partis bourgeois	Parti socialiste
Non politisés	14	15
Disponible + électoraliste + engagés	58	43
Actionnistes	28	42
	100	100

Les actionnistes ont donc nettement tendance à se concentrer à gauche, ce qui peut donner lieu à de multiples inférences. On peut en effet supposer qu'il existe une affinité entre l'idéologie de gauche et l'esprit critique qu'ils ont tendance à manifester à l'égard des institutions en place ; mais, en même temps, du fait de leur préférence pour des moyens d'expression non électoraux, leur présence tendrait à affaiblir le parti socialiste dans la compétition électorale. »

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les détails et la vie

Un reproche est fait fréquemment aux moyens de communications de masse : ils mettent des faits exceptionnels en évidence alors que ceux-ci ne touchent qu'un nombre limité de personnes. Ce serait une cause de trouble. Sans avoir l'am-

bition de renverser complètement la vapeur, notre petite contribution donc pour rompre cette « conspiration du silence » :

Dans « Die Tat » (262), une réponse à un lecteur qui avait accusé le conseiller fédéral Furgler d'être jésuite. Le père jésuite A. Ebneter, de Zurich, répond notamment : « Laissons ouverte la question de savoir si cette qualification s'adresse plutôt à l'ordre des jésuites ou au

conseiller fédéral Furgler et si c'est un honneur ou une honte ; une chose est cependant certaine : le conseiller fédéral Furgler n'est pas jésuite ; le supposer révèle seulement un complexe sans fondement chez l'auteur de la lettre. »

(A propos de « Die Tat », une petite note en passant : le journal est aujourd'hui le seul quotidien zurichois paraissant dans l'après-midi. Un étrange monopole pour une société qui proclame lutter contre les monopoles...)

— Plus sérieux maintenant ! Protection de l'environnement, technologie douce, ces termes ont leur place dans la « grande presse ». La « Neue Zürcher Zeitung » (486) a publié une page d'Uwe Zahn, de Schaffhouse, sur le monde en 2074. Les villes sont livrées aux piétons, et aux cyclistes, partout des moulins à vent ou des surfaces pour capter l'énergie solaire, des cultures dans les jardins et la récupération du gaz de compostage des ordures. La rédaction est sceptique, mais note que si la technologie douce ne doit pas être considérée comme une panacée, elle peut tout de même être une incitation à faire preuve d'imagination.

— Le problème jurassien continue d'être largement commenté dans la presse alémanique. La recherche d'une entente est souhaitée par beaucoup de commentateurs. Notons à ce sujet la sentence publiée par « Thurgauer AZ » : « Les antiséparatistes jurassiens semblent avoir appris pas mal de choses des séparatistes » (Die jurassischen Antiseparatisten scheinen von den Separatisten allerhand gelernt zu haben).

Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une intéressante étude sur le prix du sol : à l'occasion du 850e anniversaire de la ville de Spreitenbach, l'ingénieur-agronome Ruedi Baumann, en suivant le développement de cette cité à travers les différentes étapes de son histoire (du bourg campagnard au centre industriel, en passant par la cité-dortoir par exemple), s'est attaché à restituer l'évolution du prix du sol dans la région et à distinguer les composantes de la fantastique augmentation constatée.

— Dans le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung », à noter la suite d'une enquête qui se révèle être particulièrement d'actualité, si l'on en croit les rumeurs faisant état d'un assouplissement prochain de la doctrine d'apartheid en Afrique du Sud : le reportage de Peter Nieswand sur la lutte des rebelles rhodésiens contre le régime de Ian Smith montre que la « contagion » n'a en tout cas pas gagné Salisbury en fait d'égalité raciale. Dans le même numéro, le point d'une affaire qui n'a pas fini de faire couler de l'encre, au moins outre-Sarine : l'intervention des professeurs Beck et Peyer pour empêcher la parution aux éditions Huber à Frauenfeld d'une somme sur les mouvements ouvriers en Suisse, une somme concoctée par le groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier (à Zurich).

Les osselets

Si pleine
Est la nature
Qu'en elle
Vie et Mort
Gagnent
Inexplicablement.

Au jeu des osselets
L'une est amas
De l'autre.

Et laquelle
On ne sait.

Gilbert Trolliet

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Quand l'exilé Victor Hugo trouvait une tribune à Lausanne

D'une circulaire adressée à la presse par le Comité préparatoire suisse de la Conférence internationale pour la libération des prisonniers politiques au Sud-Vietnam (composé pour une large part d'organisations humanitaires et d'organisations d'églises), je tire ces lignes, qui donnent à réfléchir :

Genève sous l'aile du Conseil fédéral

« (...) Dans sa déclaration du 16.10.1974, en prétendant justifier les refus de visas qui ont frappé les ex-prisonniers politiques membres d'organisations de la troisième composante et du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam, le Conseil fédéral estime que « Genève — centre de conférences internationales et de négociations — ne doit pas devenir une plateforme de propagande pour des mouvements parallèles ou marginaux en lutte contre le gouvernement de leur pays ». Le Conseil fédéral ignore ainsi délibérément la qualité conférée par l'Accord de Paris sur le Vietnam de janvier 1973 à la troisième composante et au GRP de la République du Sud-Vietnam comme représentants légitimes de la population du Sud-Vietnam.

Un gouvernement « parallèle » très officiel

» Dans cette même déclaration, le Conseil fédéral « estime qu'il n'est pas souhaitable qu'un gouvernement parallèle non officiel se manifeste dans notre pays par la bouche d'orateurs mandatés par lui ». N'est-il pas osé de la part d'un gouvernement qui prétend appliquer une neutralité active de traiter de « gouvernement parallèle » non officiel le GRP — reconnu par l'Ac-

cord de Paris comme l'un des deux gouvernements légitimes du Sud-Vietnam, sur le même plan que celui de Saïgon ; — reconnu par 38 pays dès septembre 1973 ; — reconnu comme représentant authentique de la population du Sud-Vietnam à la Conférence au sommet des pays non-alignés qui a réuni 80 pays à Alger en septembre 1973 ?

» Rappelons qu'après avoir obtenu l'autorisation de tenir le forum-témoignage (hearing) des 13-14 octobre, à Genève, notre comité s'est vu signifier au dernier moment l'interdiction de visas pour les délégués vietnamiens, après que le Département politique fédéral nous eût pourtant fait savoir qu'il ne voyait aucun inconvénient à la tenue de ce forum.

Troublant !

» (...) Il est pour le moins troublant que ce revirement ait coïncidé, à quelques jours près, à la tenue à Paris le 17 octobre de la réunion de la Banque mondiale, qui avait pour objet la décision d'une aide multilatérale au régime de Thieu... »

Soyons optimistes ! Pensons que ce revirement a coïncidé plutôt avec l'approche de la votation sur l'initiative de l'Action nationale. Et espérons que désormais, comme cela a été le cas dans la question des réfugiés chiliens menacés d'expulsion, le Conseil fédéral va revoir une politique qui n'est pas conforme à nos traditions. En 1870 — pour ne citer qu'un exemple — Victor Hugo exilé et virulent adversaire du gouvernement officiel de Napoléon III, était autorisé à prendre la parole à Lausanne...

J. C.